

**ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES**

**FICHE SYNTHÈSE DE PROGRAMME**

<b>Titre :</b> Forage de puits			
<b>Code :</b> 00227	<b>Unités :</b> 48	<b>Durée :</b> 690 heures	
<b>Secteur de formation :</b> Mines et travaux de chantier (15)			
<b>Sanction des études :</b> AEP (décernée exclusivement par les commissions scolaires)			
<b>Statut :</b> programme accrédité par le Groupe de coordination le : 17 août 2009			
<b>Commission scolaire mandatée :</b> De l'Amiante			
<b>Commission scolaire participante :</b> –			
<b>Fonction de travail :</b> Foreuse ou foreur de puits d'eau			
<b>Objectifs du programme :</b>			
<p>À la fin de ce programme de formation, l'élève sera en mesure d'exécuter la fonction de travail de foreuse de puits ou foreur de puits. De façon plus spécifique, la personne sera apte à exécuter adéquatement des opérations de forage de puits. Elle apprendra à conduire un véhicule lourd, mais également à organiser le chantier en vue d'exécuter des tâches de forage. Pour ce faire, elle saura distinguer les différentes composantes du sol ainsi qu'assembler l'équipement nécessaire au forage. De plus, elle développera ses compétences afin d'effectuer des opérations de soudage.</p> <p>L'élève sera formé de manière à cerner des problèmes de fonctionnement, d'en rechercher la cause et d'effectuer des réparations, des remplacements et des réglages ainsi qu'à procéder à des tests de débit d'eau. Il sera habilité à appliquer les lois et les règlements relatifs à la santé, à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement.</p>			
<b>Conditions d'admission :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir obtenu au moins les unités de 3<sup>e</sup> secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique; ou avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS); ou avoir réussi le test de développement général avec ou sans préalable spécifique (TDG).</li> <li>• Avoir 18 ans ou plus; ou satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec.</li> </ul>			
<b>CONTENU DU PROGRAMME</b>			
<b>Code</b>	<b>Nom de la compétence</b>	<b>Heures</b>	
227-011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15	
227-022	Acquérir des notions de conduite d'un véhicule lourd pour l'obtention du permis de classe 3	30	
227-032	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction*	30	
227-042	Utiliser des techniques de levage et de manutention	30	
227-052	Procéder à l'entretien et à la réparation de circuits hydrauliques	30	
227-065	Exécuter des travaux de base de coupage et de soudage	75	
227-073	Acquérir des notions relatives à la géologie*	45	
227-082	Acquérir des notions d'hydrogéologie	30	
227-091	Se sensibiliser aux normes et réglementations environnementales sur le captage des eaux souterraines	15	
227-104	Acquérir des notions de forage	60	
227-112	Organiser un chantier de forage*	30	
227-126	Manœuvrer une foreuse rotative	90	
227-132	Aménager des ouvrages de captage d'eaux souterraines	30	
227-143	Appliquer des notions relatives à la réparation et l'installation d'un système de pompage d'eau potable et d'eau usée	45	
227-151	Acquérir des notions de géothermie	15	
227-161	Effectuer une démarche de recherche d'emploi	15	
227-179	S'intégrer au milieu de travail	105	
		<b>Total</b>	<b>690</b>
<p>Les compétences marquées d'un astérisque (*) peuvent permettre une reconnaissance d'acquis scolaires en tout ou en partie si l'élève s'inscrit à l'un des programme d'études suivants : Extraction de minerai (DEP 5261) ou Forage et dynamitage (DEP 5092).</p>			
<b>Documentation disponible sur demande</b>			
	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
Rapport de l'AST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Programme d'études
Projet de formation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guide d'organisation matérielle
Tableau d'harmonisation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tableaux d'analyse et de spécifications
	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	